

126868 - Il n' y a aucun inconvénient à se réunir pour réciter le Saint Coran

La question

Mes collègues au travail et moi-même, nous nous réunissons une nuit par semaine pour réciter des versets déterminés tirés du Livre d'Allah pour les apprendre et nous habituer à bien réciter le Coran. Ensuite nous évoquons de nombreux autres sujets. Nous avons appris qu'il n'est pas permis de se réunir dans le seul but de réciter ensemble le Coran et qu'on ne peut le faire que pour le mémoriser..Est-ce exact?

La réponse détaillée

«Il n' y a aucun inconvénient à se réunir pour réciter le Coran , pour le réviser , pour l'apprendre par cœur et pour comprendre la religion en vertu de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui): « **Chaque fois que des gens se réunissent dans une des maisons d'Allah, lisent le Livre d'Allah, l'étudient entre eux, la quiétude les envahissent , la miséricorde les enveloppe, les anges les entourent et Allah les mentionne chez Lui.**» (rapporté par l'imam Mouslim dans son Sahih) Il est établi que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) récitait le Coran devant Gabriel et le révisait avec lui au cours de chaque nuit du Ramadan. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) s'assoyait souvent avec ses compagnons pour leur réciter le Coran et leur rappeler Allah le Puissant et Majestueux. Il lui arrivait parfois de demander à l'un d'entre eux de réciter des extraits du Coran.

Tout ce que nous avons mentionné indique clairement qu'il est permis de se réunir pour écouter lire le Coran, pour le réviser et pour étudier le savoir. Allah est le garant de l'assistance.»